

PROFESSIONNELS |

EXTRAIT DES TARIFS

au 1^{er} Janvier 2018

CONDITIONS APPLIQUÉES
AUX OPÉRATIONS BANCAIRES

DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'EQUIPE



Le présent document recense les principales conditions appliquées aux opérations bancaires des professionnels.

Toutes ces informations vous seront utiles pour choisir les produits et les services les mieux adaptés à vos besoins, et pour améliorer la gestion de vos opérations bancaires.

Bien entendu, pour toutes précisions complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller de clientèle. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance : directement à l'agence, par téléphone, par lettre ou par fax.

Ce document est également disponible sur notre site internet : www.societegenerale.ci

Taux de base SGBCI : 10,75%

Tarifs en vigueur au 1^{er} Janvier 2018

SOMMAIRE

1. VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN 6

- Ouverture et vie du compte
- Tenue du compte
- Relevés du compte
- Recherches de documents
- Incidents sur compte
- Autres opérations

2. VOS SERVICES DE BANQUE À DISTANCE 7

- Internet
- Téléphone
- Autres services électroniques

3. VOTRE PROTECTION 8

- Assurances
- Coffre-fort

4. VOS ENCAISSEMENTS ET RÈGLEMENTS 9

- Espèces
- Chèques
- Cartes
- Virements
- Virements permanents
- Prélèvements
- Effets de commerce

5. VOS FINANCEMENTS 12

- Financement du cycle d'exploitation
- Crédits d'investissement

6. VOS OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER 13

- Opérations de change
- Chèques
- Opérations via carte business pro
- Virements
- Remise documentaire
- Crédit documentaire
- Effets
- Garanties internationales

7. VOTRE GESTION DE TRÉSORERIE 19

- Opérations sur valeur mobilières
- Épargne

Dates de valeur

Glossaire

1. VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN

	FCFA/HT
Ouverture et vie du compte	
■ Ouverture d'un compte Professionnel	Gratuit
■ Ouverture d'un compte vie domestique	Gratuit
■ Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Gratuit
■ Transfert de compte dans une autre agence SGBCI	Gratuit
■ Enregistrement d'un changement d'adresse	Gratuit
■ Clôture du compte	Gratuit
Tenue du compte	
■ Frais fixes de tenue de compte	
- Professionnel	mois 12.500
- Vie domestique	mois 1.975
- Pack PRO	mois 15.900
- Pack ASSO Classic	mois 7.590
- Pack ASSO Prémium	mois 9.545
■ Commission de mouvement applicable sur le montant des opérations au débit du compte	max 2‰
Relevés de compte	
■ Trimestriel	Gratuit
■ À la demande	min par page 1.364
■ Échelle d'arrêté	4.545
Recherche de documents	
■ Documents de moins d'un an	5.000
■ Documents d'une durée située entre un et trois ans	10.000
■ Documents de plus de trois ans	30.000
■ Supplément par photocopie	250
Incidents sur compte	
■ Saisie arrêt reçue	50.000
■ Avis à tiers détenteur (ATD)	50.000
■ Frais de mainlevée Garantie hypothécaire/ Saisie arrêt reçue	50.000
Autres opérations	
■ Délivrance d'une attestation quelque soit l'objet	10.000
■ Succession	
- Frais fixe	20.000
- Commission calculée sur le mouvement de la succession (pour tout montant ≥ 100.000)	2%
	max 2.000.000
■ Procuration sur compte	5.000
■ Confirmation/Renouvellement garantie reçue	
- Contrat de gage/convention de nantissement par feuille	500
- Inscription de nantissement	20.000

2. VOS SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

	FCFA/HT
Internet	
■ Abonnement SOGELINE CLASSIQUE	
- Professionnel et Très petites entreprises	mois 3.000
- Vie domestique et associations	mois 2.200
■ Abonnement SOGELINE PREMIUM	mois 6.000
Prestations incluses	
Consultation de solde	
Virements ponctuels	
Commande de chèquiers	
Messagerie client banque et banque client	
Impression de RIB	
Relevés de compte au format PDF	
Consultation de DAT et compte de prêts	
Mise à disposition d'espèces	
Consultation des cours de devises et de la bourse	
Consultation des mouvements prévisionnels	
Virements permanents et multiples	
Création de bénéficiaires en ligne	
Upload de fichiers de virement au format AFB-160	
Téléphone	
■ Centre de relations clients YÉRI 20 20 10 10	Gratuit
Accessible 7J/7 de 8h à 2h du matin	
■ Abonnement mensuel MESSALIA	
- Formule hebdomadaire	900
- Formule hebdomadaire événementielle	1.364
■ Abonnement mensuel VOCALIA PLUS	1.364
■ Modifications	Gratuit
■ Résiliations	
- Vocalia plus/Messalia	500

3. VOTRE PROTECTION

Assurances

Tous les produits d'assurance sont accessibles au client professionnel, au titre de sa vie domestique (YACONFORT, PRZ performance, Sogétudes, Assistance voyage, Multirisque habitation, Certicompte, Quietis plus)

FCFA/HT
.cf brochure particuliers

Protection des moyens de paiement

■ Quiétis PRO

40.909

Coffre fort

■ Location d'un compartiment de coffre fort :

- Petit

Déposit	181.818
Frais annuels de location	60.000

- Moyen

Déposit	272.727
Frais annuels de location	120.000

- Grand

Déposit	363.636
Frais annuels de location	240.000

Protection des Personnes

■ Assurance PIVOT

Nous consulter

4. VOS ENCAISSEMENTS ET VOS RÈGLEMENTS

Espèces

- Versements (frais de timbre 100 Frs) Gratuit
- Retrait d'espèces dans la même ville que l'agence qui tient le compte Gratuit
- Forçage pour retrait d'espèces dans l'agence qui tient votre compte 2.000
- Retrait d'espèces déplacé avec chèque de guichet dans une agence située dans une autre ville 5.000

Chèques

- Délivrance de chéquier en agence :
 - Formules barrées non endossables Gratuit
 - Formules non barrées taxe par vignette 20
- Délivrance de lettres chèques sur devis
- Paiement d'un chèque Gratuit
- Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur 7.500
 - Par série de numéros de vignettes successifs
- Forçage pour paiement de chèque avec ou sans chéquier 2.000
- Emission de chèque de banque payable en CI 12.000
- Annulation d'un chèque de banque payable en CI 12.000
- Lettre d'avertissement pour impayé chèque :
 - Frais d'impayé 25.000
 - Port lettre recommandée 6.500
 - Duplicata lettre d'incident de paiement 10.000
- Encaissement de chèques tirés sur la SGBCI ou autres banques payables en CI Gratuit
- Encaissement de chèques tirés sur la SGBCI ou autres banques payables dans la zone UEMOA 20.000
- Chèque présenté à l'encaissement et revenu impayé 6.000
- Remise de chèque de banque payable en CI gratuit
- Remise de chèque de banque payable dans l'UEMOA 20.000
- Destruction de chèquiers non réclamés 12.000

Carte

Encaissement par carte bancaire

- Terminal de Paiement Électronique (TPE)
 - Acquisition gratuit
 - Assistance TPE à connexion IP 15.000
 - Assistance TPE à connexion GPRS 15.000
 - Easy trade Nous consulter

Vos paiements par carte bancaire

	FCFA/HT
■ Cotisation annuelle carte VISA BUSINESS	36.364
■ Paiement par carte	Gratuit
Retrait d'espèces	
- DAB SGBCI	Gratuit
- DAB d'une autre banque hors GIM-UEMOA	2%
min	2.500
max	10.000
- DAB d'une autre banque GIM-UEMOA	455
■ Destruction d'une carte non-réclamée	5.000
■ Frais de réclamations non-fondées	5.000
■ Commission d'autorisation de dépassement du plafond standard de paiement par carte bancaire	10.000
■ Paiement en CFA chez un commerçant	Gratuit
■ Mise en opposition pour perte ou vol	5.000
■ Levée d'opposition	5.000
■ Remplacement de carte	36.364
■ Envoi express de carte à l'étranger	
	Zone 1 20.500
	Zone 2 23.000
	Zone 3 25.000
■ Réédition de code secret	5.000
■ Consultation du solde aux DAB	Gratuit
■ Mise en opposition par la banque pour utilisation abusive de la carte	Gratuit
■ Capture de la carte	Gratuit
- Par un DAB	Gratuit
- Par un commerçant	Gratuit
■ Restitution de la carte capturée	Gratuit
La mise en place et la levée d'opposition sont gratuites pour les clients ayant souscrit à QUIETIS PRO	
Virements	
■ Virement occasionnel et traité par agence :	
- Vers des comptes SGBCI	par ligne Gratuit
- Vers des comptes autre banque	par ligne 2.000
■ Saisie de virement occasionnel sur SOGELINE/SOGECASHNET	
- Vers des comptes SGBCI	par ligne Gratuit
- Vers des comptes autre banque	par ligne 250

	FCFA/HT
■ Virement crédité sur le compte (toutes places et toutes banques confondues)	Gratuit
■ Virement RTGS	6.000

Virements permanents

- Mise en place	Gratuit
- Exécution périodique du virement vers un compte SGBCI	Gratuit
- Exécution périodique du virement vers un confrère	2.000
- Virement non exécuté pour défaut de provision	Gratuit
- Modification sur virement permanent	5.000

Prélèvements

Encaissement	
■ Mise en place de l'autorisation de prélèvement	Gratuit
■ Paiement	Gratuit
■ Forçage sur présentation prélèvement	5.000
Règlement	
■ Frais de prélèvement	par ligne 500
■ Impayé prélèvement	par impayé 2.000

Effets de commerce

Encaissement	
■ Remise d'effet à l'encaissement	2.000
■ Prorogation d'effet remis à l'encaissement	10.000
■ Réclamation d'effet	10.000
■ Impayé effet remis à l'encaissement	8.000
■ Remise d'effet à l'escompte (non remboursable en cas de réclamation d'effet) par bordereau	0,25% min 2.000
■ Impayé effet remis à l'escompte	6.000

Règlement

■ Impayé effet	
- Frais d'impayé	10.000
- Port (lettre recommandée)	6.500

5. VOS FINANCEMENTS

	FCFA/HT
Financement du cycle d'exploitation	
■ Découvert autorisé	
- Intérêts débiteurs	min 10,75%
	max 14,75%
- Majoration au-delà de l'autorisation éventuelle	max 3%
- Commission sur le plus fort découvert mensuel	1/12%
■ Escompte de papier commercial	
- Intérêts	Nous consulter
	max 14,25%
■ Affacturage	Nous consulter
■ Frais de dossier	Nous consulter
Crédits d'investissement	
■ Crédits moyen et long terme	Nous consulter
■ Location Longue Durée (LLD)	Nous consulter
■ Crédit bail	Nous consulter
■ Frais de dossier	Nous consulter

6. VOS OPÉRATIONS AVEC L'ETRANGER

	FCFA/HT
Opérations de change	
■ Achat de billets de banque en Euros	Gratuit
■ Vente de billets de banque en Euros :	
- Frais de dossier	6.000
- Commission de traitement	4%
	min 3.000
■ Achat et Vente de billets de banque en autre devise :	
- Frais de dossier	6.000
- Commission de change	0,1%
	min 3.000
■ Achat de chèques de voyage en Euros :	
- Frais de dossier	5.000
- Commission de traitement	1%
■ Achat de chèques de voyage en autre devise :	
- Frais de dossier	6.000
- Commission de change	0,10%
Frais de dossier perçus pour toute opération en espèce.	min 3.000
■ Couverture à terme :	
- Change à Terme	34.545
- Flexichange	34.545
Chèques	
AU DÉBIT	
■ Chèque de banque en Euros :	
- Frais dossier	10.000
- Frais SWIFT	7.000
- Formulaire de change	
(tout virement >500.000 FCFA)	6.000
- Taxe de transfert	0,60%
- Commission de transfert	0,75%
■ Chèque de banque en autre devise :	
- Frais dossier	10.000
- Frais SWIFT	7.000
- Formulaire de change	6.000
(tout virement >500.000 FCFA)	
- Commission de transfert	0,75%
- Taxe de transfert	0,60%
- Commission de change	0,20%
	min 3.000

		FCFA/HT	
AU CRÉDIT			
■ Chèque en FCFA :	min	17.563	
	max	23.799	
		- Frais d'envoi DHL	1.000
		- Port lettre	3.000
■ Chèque en Euros :	min	17.563	
	max	23.799	
		- Frais d'envoi DHL	1.000
		- Port lettre	6.000
■ Chèque en autre devise :	min	17.563	
	max	23.799	
		- Frais d'envoi DHL	1.000
		- Port lettre	6.000
■ Frais d'encaissement pour courrier express (Zone UEMOA)		20.000	
	max	10.000	
		- Commission d'encaissement	0,10%
		- Commission de change	0,10%
■ Impayé		Gratuit	
■ Avis de sort		Gratuit	

Opérations via carte BUSINESS

■ Retrait d'espèces aux DAB hors CI		2%
	min	2.500
	max	10.000
Paiement chez un commerçant hors Côte d'Ivoire		Gratuit

Les paiements effectués en devise autre qu'en Euros sont débités au cours du jour de traitement de la transaction.

Virements étrangers émis

■ Virement en FCFA	par ligne	3.500
■ Virement en Euros :		10.000
	- Frais dossier	7.000
	- Frais SWIFT	
	- Formulaire de change (tout virement >500.000 FCFA)	6.000
	- Taxe de transfert	0,60%
		0,75%
■ Virement en autre devise :		10.000
	- Frais dossier	7.000
	- Frais SWIFT	
	- Formulaire de change (tout virement >500.000 FCFA)	6.000
	- Taxe de transfert	0,60%

	FCFA/HT	
- Commission de change	0,10%	
- Commission de transfert	0,75%	
Virements étrangers reçus		
■ Virement en FCFA	Gratuit	
■ Virement en Euros	Gratuit	
■ Virement en autre devise	Gratuit	
	- Frais dossier	0,10%
	- Commission de change	0,10%
Remises documentaires Import		
■ Remise documentaire en FCFA ou Euros	20.000	
	- Commission documentaire	12.000
	- Frais d'ouverture	1.000
	- Port lettre	6.000
	- Acceptation	9.091
	- Frais SWIFT	9.091
■ Règlement	0,75%	
	- Commission de transfert	9.091
	- Frais SWIFT	0,60%
	- Taxe de transfert	6.000
■ Domiciliation	6.000	
■ Remise documentaire en autre devise :	10.000	
	- Commission documentaire	12.000
	- Frais d'ouverture	1.000
	- Port lettre	6.000
	- Acceptation	9.091
	- Frais SWIFT	9.091
■ Règlement	0,75%	
	- Commission de transfert	0,60%
	- Taxe de transfert	0,10%
	- Commission de change	9.091
	- Frais SWIFT	9.091
■ Prorogation d'échéance	12.727	
■ Document / Dossier en souffrance	0,15%	
	minimum 25.000	
	maximum 40.000	

Export

	FCFA/HT
■ Remise documentaire :	
- Frais de dossier	6.000
- Commission documentaire par connaissance	15.000
- frais d'envoi DHL	max 23.799
- port lettre	1.000
- règlement (frais de port lettre)	1.000
■ Domiciliation	6.000
■ Prorogation d'échéance	12.727
■ Impayé	10.000
■ Avis de sort	1er avis à partir du 2nd avis Gratuit
■ Document / Dossier en souffrance	5.000
	0,15%
	min 25.000
	max 40.000

CRÉDIT DOCUMENTAIRE

Import

■ Crédit documentaire en FCFA ou en Euros	
- Commission d'ouverture	2,50%
- Frais de dossier	12.000
- Frais SWIFT	25.000
- Commission de réalisation	0,25%
- Commission d'acceptation	1,75%
- Taxe de transfert(1)	0,60%
- Commission de transfert(2)	0,75%

(1) Désigne la taxe de transfert hors UEMOA. Soumise à un minimum de 100 FCFA.

(2) uniquement perçue pour les transferts en Euros

Export

■ Notification de crédit non confirmé :	
- frais de dossier	12.000
- commission de notification	0,10%
- minimum de la commission de notification	12.000
- frais d'envoi lettre	1.000
- frais de télex ou Swift	25.000
■ Notification de crédit confirmé :	
- frais de dossier	13.636
- commission de confirmation	0,25%
- minimum trimestriel de la commission de confirmation	12.000

FCFA/HT

- Frais d'envoi lettre	1.000
- Frais de télex ou Swift	25.000
■ Réalisation :	
- Commission de réalisation (levée de documents)	0,25%
	min 6.000
- Frais d'envoi DHL	max 23.799
- Commission d'acceptation (crédit confirmé)	1,50%
	min 12.000
- commission de change(*) (autres devises que l'Euro et le FCFA)	0,10%
■ Modification :	
- Frais de modification	12.000
- Frais de télex ou Swift	25.000
■ Commission de prorogation (crédit confirmé)	0,25%
	min mensuel 6.000
■ Commission de prorogation (crédit non confirmé)	0,10%
	min trimestriel 12.000
■ Commission de transmission (client confrère)	12.000
■ Commission d'annulation	12.000

(*) Soumise à un minimum de 3.000 FCFA.

EFFETS

■ Encaissement d'un effet libellé en FCFA ou en Euros :	
- Frais d'ouverture	12.727
- Port lettre	1.000
- Acceptation	6.000
■ Règlement	
- Commission de transfert	0,75%
- Taxe de transfert	0,60%
■ Encaissement d'un effet libellé en autre devise :	
- Frais d'ouverture	12.727
- Port lettre	1.000
- Acceptation	6.000
■ Règlement	
- Commission de transfert	0,75%
- Frais SWIFT	10.000
- Taxe de transfert	0,60%
- Commission de change	0,10%

7. VOTRE GESTION DE TRESORERIE

	FCFA/HT
■ Remise effet à l'export :	
- Frais de dossier	6.000
- Commission documentaire	6.000
- Frais d'envoi DHL	max 23.799
- Port lettre	1.000
- Règlement (frais de port lettre)	1.000
■ Impayé	10.000
■ Avis de sort	1er avis à partir du 2nd avis
	Gratuit
	5.000
- Frais de télex ou Swift	10.000
- Frais d'ouverture	12.727
- Port lettre	1.000
- Acceptation	6.000
■ Règlement	
- Commission de transfert	0,75%
- Frais SWIFT	10.000
- Taxe de transfert	0,60%
- Commission de change	0,10%
Cautions	
■ Cautions diverses :	
- Frais de dossier	25.000
- Frais de timbre	par page 1.000
- Commission trimestrielle	2%
	min 10.000
■ Traite avalisée :	
- Frais de dossier	25.000
- Commission	5%
	min 10.000
■ Obligation cautionnée :	
- Frais de dossier	25.000
- Commission	2%
	min 10.000
■ Cautions fournisseurs :	
- Frais de dossier	25.000
- Frais de timbre	par page 1.000
- Commission	4%
	min 10.000

OPERATIONS SUR VALEURS MOBILIERES COURTAGE(1)

	FCFA/HT
■ Achat et vente de titres	0,80%
	min 1.000
■ Acheté vendu	0,80%
	min 1.000
■ Transaction sur dossier	0,80%
	min 1.000

(1) Les commissions relatives au courtage sont calculées sur la base du montant brut de la transaction.

CONSERVATION

■ Droits de garde :	
- Tranche de la valeur du portefeuille ≤ 10M.	0,50%
- Tranche de la valeur du portefeuille > 10 M.	0,26%
min trimestriel de droits de garde	2.500

Pour le calcul des droits de garde, la valeur du portefeuille prise en compte correspond à la plus forte valorisation constatée durant le trimestre.

SERVICES FINANCIERS

■ Tenue assemblée générale (AGO, AGE)	De1à 3.000.000
■ Commission de responsabilité	200.000
■ Commission de collecte de pouvoir	par pouvoir 500
■ Vote par lecture optique	10.000.000
■ Paiement de dividendes :	
- Commission de chargé de service financier	0,50%
- Commission de paiement	1%

Commissions calculées sur le montant des dividendes à verser

EVENEMENTS SUR OBLIGATIONS

■ Paiement de coupon :	
- Emprunt d'Etat non coté	0,10% du capital restant dû
- Autre emprunt	1% du montant du coupon
■ Remboursement d'obligation	0,40% du capital remboursé

	FCFA/HT
AUTRES OPERATIONS SUR VALEURS	
■ Transfert de titres (commission sur valeur du portefeuille transféré)	0,20% min 10.000
■ Nantissement de titre (commission sur valeur du portefeuille nanti)	0,25% min 10.000
■ Mainlevée de nantissement (commission sur valeur du portefeuille libéré)	1% min 10.000

OPERATIONS SUR LE MARCHÉ PRIMAIRE

■ Commission de placement	1% à 2%
■ Commission chef de file	0,5% à 1,2%
■ Commission de garantie de placement	1% à 2%

AUGMENTATION DE CAPITAL

■ Commission de placement	1% à 1,5%
■ Commission chef de file	0,5% à 1%
■ Commission de garantie de placement	1% à 1,5%
■ Commission d'attribution d'actions gratuites	1% du montant de l'augmentation
■ Commission de capitalisation de dettes	1% du montant de dettes capitalisées

OPERATIONS SUR OPCVM

■ Courtage	0,4% min 1.000
■ Droits de garde	
- Tranche de la valeur du portefeuille ≤ 10M.	0,50%
- Tranche de la valeur du portefeuille > 10 M. min trimestriel de droits de garde	0,26% 2.500

Pour le calcul des droits de garde, la valeur du portefeuille prise en compte correspond à la plus forte valorisation constatée pendant le trimestre.

MISSIONS DE CONSEIL

■ Ouverture de dossier (non remboursable)	10.000.000
■ Commission sur montant des capitaux remboursés	1,25%

AUTRES SERVICES

■ Attestation de propriété	par attestation	20.000
■ Attestation de titre en dépôt	par attestation	20.000
■ Attestation d'IRVM	par attestation	10.000
■ Etablissement de certificats de titres	par certificat	5.000
■ Impression de relevé de compte titres	par page	500

	FCFA/HT
■ Commission sur succession	0,30%
Commission calculée sur la valeur du portefeuille au cours du jour de dénouement	
■ Frais de recherche :	
- Opération de moins de 6 mois	gratuit
- Opération de 6 mois à 1 an	15.000
- Opération de plus d'1 an	30.000
■ Confirmation et dénouement de transaction	0,40%
Commission calculée sur le montant de la transaction Opération concernant les OPCVM	

TARIFICATION DE SGBCI CONSERVATEUR

CONSERVATION

■ Droits de garde :	
- Tranche de la valeur du portefeuille ≤ 10M.	0,50%
- Tranche de la valeur du portefeuille > 10 M. min trimestriel de droits de garde	0,26% 2.500

Pour le calcul des droits de garde, la valeur du portefeuille prise en compte correspond à la plus forte valorisation constatée durant le trimestre.

AUTRES OPERATIONS SUR VALEURS

■ Transfert de titres (commission sur valeur du portefeuille transféré)	0,20% min 10.000
■ Nantissement de titre (commission sur valeur du portefeuille nanti)	0,25% min 10.000
■ Main levée de nantissement (commission sur valeur du portefeuille libéré)	1% min 10.000

AUTRES SERVICES

■ Attestation de propriété	par attestation	20.000
■ Attestation de titre en dépôt	par attestation	20.000
■ Attestation d'IRVM	par attestation	10.000
■ Etablissement de certificats de titres	par certificat	5.000
■ Frais de recherche :		
- Opération de moins de 6 mois	gratuit	
- Opération de 6 mois à 1 an	15.000	
- Opération de plus d'1 an	30.000	
■ Dénoûement :		
- Frais de dossier.	50.000	
- Confirmation et dénoûement de transaction	0,40%	

		FCFA/HT
■ Dépositaire central :		0,4% de la valeur du portefeuille
- à la demande.		
■ Compte espèce :		
- Frais de tenue de compte	par mois	5.000
■ Opération de conversion :		
- Par mouvement (débit ou crédit)		5.000
- Par conversion CFA en Euros et vice-versa		7.500
- Spot EUR/USD (achat/vente)		Cours du jour
		+ 6 points
- message de confirmation		10.000
- frais de dossier		10.000
■ Découvert		14,75%
■ Opération de conversion :	par transfert	20.000
- frais de dossier		
- taxe de transfert		0,25%
	min	100
-frais de transfert		0,50%
	min	5.000
-frais SWIFT		15.000
ÉPARGNE		
■ Plan Épargne Investissements (PEI)		3,5%
■ Dépot à Terme (DAT)		
Taux d'intérêt		
- Durée de 12 à 23 mois		4,00%
- Durée de 24 à 35 mois		4,25%
- Durée de 36 à 60 mois		4,75%
■ CAR 8		
Taux d'intérêt		5,40%

DATES DE VALEUR

LES RÈGLEMENTS EN COTE D'IVOIRE ET DANS LA ZONE UEMOA

- Retrait d'espèces en agence ou aux distributeurs : Débit le jour de l'opération
- Paiement d'un chèque : 1 jour ouvré avant la date de comptabilisation
- Paiement d'un effet : 1 jour ouvré avant la date de comptabilisation
- Virement émis : 1 jour ouvré avant la date d'exécution

LES ENCAISSEMENTS EN COTE D'IVOIRE ET DANS LA ZONE UEMOA

- Versement d'espèces : Crédit le jour de l'opération
- Virement reçu : 1 jour ouvré après la date de comptabilisation
- Remise chèque :
 - SGBCI : 1 jour ouvré après la date de saisie de la remise
 - Confrère : 2 jours ouvrés après la date de saisie de la remise
 - Confrères UEMOA : 5 jours ouvrés (si chèque conforme aux normes BCEAO)
- Remise effet à l'encaissement :
 - SGBCI : 2 jours ouvrés après la date de comptabilisation
 - Confrère : jour de couverture (généralement 4 jours après la date de présentation)
- Remise effet à l'escompte : 1 jour ouvré après la date de comptabilisation

LES RÈGLEMENTS AVEC L'ETRANGER

- Virement émis : 1 jour ouvré avant la date de comptabilisation
- Effet tiré à l'étranger payable en Côte d'Ivoire : 1 jour ouvré avant la date de comptabilisation

LES ENCAISSEMENTS AVEC L'ETRANGER

- Virement reçu : 1 jour ouvré après la date de comptabilisation
- Effet payable à l'étranger : 1 jour ouvré après la date de règlement
- Chèque payable sur l'étranger :
 - En FCFA ou Euros : 1 jour ouvré après la date de règlement
 - En autre devise : 2 jours ouvrés après la date de règlement

GLOSSAIRE

- **Acheté-vendu**
Opération de bourse comportant un achat et une vente exécutés simultanément, sur une même valeur, pour une même quantité de titres, à une même date et à un même cours.
- **Agios**
Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.
- **Autorisation de découvert**
Autorisation donnée par la banque permettant de bénéficier d'un découvert d'un montant maximum déterminé et remboursable selon des modalités convenues d'avance.
- **Avis à tiers détenteur**
Procédure administrative (forme de saisie attribution) permettant au trésor public ou à l'administration fiscale d'obtenir le blocage ou le règlement, une fois le délai de régularisation de six mois expiré, de sommes qui lui sont dues au titre de certains impôts et taxes.
- **Carte bancaire**
Moyen de paiement prenant la forme d'une Carte émise par un établissement de crédit et permettant à son titulaire, conformément au contrat passé avec sa banque, d'effectuer des paiements et/ou des retraits.
- **Carte à débit immédiat**
Carte de paiement permettant à son titulaire de régler des retraits dont les montants sont généralement débités au jour le jour.
- **Carte de retrait**
Carte délivrée par la banque permettant d'effectuer exclusivement des retraits de billets dans les distributeurs automatiques de billets.
- **Chèque**
Moyen de paiement normalisé avec lequel le titulaire (tireur) d'un compte donne l'ordre à son banquier (tiré) de payer la somme inscrite sur celui-ci. La provision doit être disponible lors de l'émission du chèque et maintenue jusqu'à sa présentation.
- **Chèque de banque**
Chèque émis par une banque à la demande du client, et dont le montant, immédiatement débité en compte, est ainsi provisionné. Les chèques de banque sont souvent exigés pour le règlement d'achats importants ou des paiements en faveur d'administrations publiques.
- **Chèque sans provision**
Chèque émis sur un compte dont le solde disponible ou le découvert autorisé est insuffisant pour régler le montant. L'émetteur se voit interdit d'émettre des chèques jusqu'à ce qu'il régularise sa situation. L'émission d'un chèque sans provision entraîne des frais bancaires.

SGBCI À VOTRE SERVICE

■ Code RIB

(Relevé d'Identité Bancaire) Code permettant d'identifier les coordonnées bancaires d'un client.

Le RIB comporte le code banque(5 chiffres), le code guichet (5 chiffres), le numéro de compte SGBCI (12 chiffres) et la clé de contrôle BCEAO (2 chiffres).

■ Code BIC (Bank Identifier Code)

Code permettant d'identifier une banque au niveau international. Il est nécessaire au traitement automatisé des virements internationaux.

■ Code IBAN (International Bank Account Number)

Code permettant d'identifier un compte bancaire au niveau international. Il est nécessaire pour le traitement des virements internationaux.

■ DAB (Distributeur Automatique de Billets)

Appareil qui permet de retirer une somme d'argent de son compte à l'aide d'une Carte bancaire et d'un code confidentiel, dans les limites fixées à l'avance contractuellement.

■ Découvert en compte

Position d'un compte chèque lorsque son solde est négatif. Cette situation peut avoir été contractualisée (autorisation de découvert) ou non par le banquier.

■ Droits de garde

Frais perçus par la banque pour la conservation d'un portefeuille de valeurs mobilières (actions, obligations).

■ Libellé

Ensemble de mots et abréviations utilisés sur les relevés de compte et précisant la nature et l'origine des opérations.

■ Opposition Carte par la banque

Opération par laquelle la banque refuse toute transaction en cas d'utilisation abusive d'une Carte par le titulaire (client-porteur).

■ Opposition Carte par le client-porteur

Opération par laquelle le titulaire (client-porteur) signale à sa banque, par courrier ou téléphone confirmé par courrier, la perte ou le vol ou l'utilisation frauduleuse de sa carte.

■ Opposition chèque(s)/chéquier(s) par l'émetteur (titulaire)

Opération par laquelle l'émetteur d'un chèque ou le titulaire d'un chéquier signale à sa banque, par courrier ou téléphone confirmé par courrier, la perte ou le vol ou l'utilisation frauduleuse du chèque/chéquier.

■ Relevé de compte

Document récapitulatif des opérations enregistrées sur le compte d'un client pendant une période déterminée (trimestrielle pour la clientèle de particuliers).

■ TOB (Taxe sur les Opérations Bancaires)

Taxe calculée sur l'ensemble des commissions perçues par la banque sur la clientèle et reversée au Trésor. Elle est actuellement de 10%.

Parce que des solutions existent et s'adaptent à votre situation personnelle ou professionnelle, notre objectif premier est de garantir une meilleure qualité de la relation bancaire et des prestations individualisées.

Aussi facilitons-nous l'accès à la banque par divers moyens de communication.

Votre Conseiller professionnel en Agence

Votre Conseiller est votre interlocuteur privilégié dans votre Agence SGBCI. Il est là pour apporter des réponses à vos besoins bancaires et financiers, professionnels et privés.

Vous pouvez le contacter directement par téléphone ou par e-mail pour obtenir un renseignement ou le rencontrer pour réaliser une étude plus approfondie sur un sujet qui vous préoccupe.

La banque à distance

YÉRI

Centre de relations clients accessible au 20 20 10 10

Avec yéri, optimisez votre relation avec votre conseiller professionnel pour la prise de rendez-vous, consultez vos encours ou demandez des informations. Vous pouvez ainsi bénéficier d'une assistance pour toutes les difficultés rencontrées ou systématiquement faire une opposition en cas de perte ou vols de moyens de paiement.

@SOGELINE / SOGECASHNET

Où que vous soyez, consultez vos comptes et réalisez vos opérations habituelles (virements, commande de chèquiers et carte...)

Vous bénéficiez d'un environnement sécurisé et d'une tarification préférentielle pour toute opération réalisée en ligne.

VOCALIA PLUS

Le serveur vocal tout aussi accessible au 20 20 10 10 vous permet par simple appel de consulter votre solde et de recevoir vos informations par télécopie et par courrier électronique.

Yéri 20 20 10 10 (prix d'un appel local)

e-mail : info.sgbc@socgen.com

<http://www.societegenerale.ci>

Skype: [yeri.sgbc0](#), [yeri.sgbc1](#)

Code banque SGBCI: CI008

Code BIC SGBCI: SGCICIAB

À VOS CÔTÉS



pour vous informer



CONTACTEZ

YÉRI au 20 20 10 10
ou

votre conseiller en agence



CONNECTEZ-VOUS

societegenerale.ci

DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'EQUIPE

